



AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Par la présente, toute la population est invitée à assister à l'assemblée générale annuelle de la Corporation de gestion du Parc régional de Val-D'Irène. **Considérant le contexte actuel en lien avec la COVID-19 et les mesures sanitaires mises en place, cette assemblée générale se tiendra en visioconférence** aux moment et lieu suivants :

Date : Jeudi le 22 octobre 2020

Heure : 19h00 : Branchement à la plate-forme Google Meet et prise de présence
19h20 : Début de l'assemblée

Lieu Rencontre Google Meet à l'adresse suivante : meet.google.com/gor-qacs-tcx
L'accès à la visioconférence est aussi disponible sur la page d'accueil de la station à l'adresse www.valdi.ski

Les points à l'ordre du jour sont, entre autres :

1. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 octobre 2019
2. Présentation des états financiers au 31 mai 2020
3. Rapport du conseil d'administration
4. Rapport d'activités
5. Ratification des actes des administrateurs
6. Nomination d'un vérificateur comptable
7. Élections

Élection au poste d'administratrice ou d'administrateur

Lors de cette assemblée, il y aura une élection pour les collèges électoraux suivants :

- **Siège 6 : Représentant du collège électoral secteur financier, de gestion et des affaires** (actionnaire, propriétaire, administrateur ou dirigeant actuel, à la retraite ou ayant œuvré au sein d'une entreprise ou d'un organisme, notamment du secteur financier, bancaire, cabinets comptables, organismes développement socio-économique);
- **Siège 8 : Représentant du collège électoral des usagers** (détenteur d'une carte de saison individuelle ou familiale valide du Parc régional de Val-d'Irène).

Toute mise en candidature doit être effectuée par l'envoi d'un bulletin de présentation dûment complété et signé. Le dépôt du bulletin, pour être valide, doit être acheminé par courrier électronique à direction@valdi.ski au plus tard le jeudi le 22 octobre 2020 à 16h. Tout bulletin incomplet ou déposé en retard sera rejeté.

Manuel Cantin, président
Corporation de gestion du Parc régional de Val-d'Irène